

**ESSAI I** EDU 6450

**ESSAI II** EDU 6451

**ESSAI III** EDU 6452

**ESSAI IV** EDU 6453

# ESSAIS



Outil méthodologique 2  
Querelles autour des méthodes

**TÉLUQ**



## Socio-anthropologie

2 | 1997

Communauté et/ou Ensemble populationnel

---

## Querelles autour des méthodes

Lionel-H. Groulx

---



Éditeur

Publications de la Sorbonne

**Édition électronique**

URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/30>  
ISSN : 1773-018X

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 octobre 1997  
ISSN : 1276-8707

**Référence électronique**

Lionel-H. Groulx, « Querelles autour des méthodes », *Socio-anthropologie* [En ligne], 2 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 07 juin 2017. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/30>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 juin 2017.

© Tous droits réservés

---

# Querelles autour des méthodes

Lionel-H. Groulx

---

## Le dualisme paradigmique

- <sup>1</sup> Quiconque ouvre un livre de méthodologie de recherche publié dans les années 90 ne manquera pas de trouver un chapitre sur la recherche qualitative. L'auteur présente l'opposition entre la recherche qualitative et la recherche quantitative en traçant leur différence ou leur incompatibilité quant à la connaissance de l'objet, du devis mis en oeuvre, des instruments de cueillette de données et des modes d'analyse. On aboutit, dans la plupart des cas, à l'élaboration d'un tableau où sont opposées termes à termes les diverses dimensions de chacune des recherches qui renvoient à des paradigmes méthodologiques incommensurables, pour reprendre la formule de T. Kuhn (1970).
- <sup>2</sup> Cette nouvelle légitimité de la recherche qualitative et sa présentation en opposition à la recherche quantitative se vérifient notamment dans les changements introduits entre les deux versions du principal traité de recherche sociale utilisé au Québec, celui dirigé par B. Gauthier (1984 ;1992). Dans la première version, il est peu fait mention de la recherche qualitative. Celle-ci n'est pas reconnue comme telle bien que l'on y fasse implicitement référence dans la section sur la cueillette des données où l'on retrouve des chapitres différents consacrés à l'observation directe, à l'entretien non directif et aux histoires de vie. Ainsi le troisième chapitre écrit par J.Chevrier (1984), sur la spécification de la problématique identifie le processus de recherche au modèle hypothético-déductif qui emprunte le langage des variables, de la mesure et de l'opérationnalisation des concepts. La notion ou l'existence de problématique ou de tradition qualitative de recherche ne sont aucunement mentionnées.
- <sup>3</sup> La situation change dans la deuxième édition. Deux nouveaux chapitres sont ajoutés qui traitent des méthodes de recueil des données dont un sur le « focus groupe » et l'autre sur les données secondaires. Mais le changement le plus important reste la réécriture qu'a fait J. Chevrier de son chapitre sur la problématique de recherche, où sont exposées, côte-à-côte, la problématique dans une recherche quantitative et dans une recherche qualitative. L'espace d'écriture est quasi équivalent : douze pages et demi pour la

recherche quantitative et onze pages pour la recherche qualitative. Chaque modalité de recherche, est perçue comme différente renvoyant chacune à des paradigmes divergents :

« La première approche, basée sur une démarche hypothético-déductive, relève d'un paradigme quantitatif, alors que la seconde approche basée sur une démarche empirico-inductive, procède davantage d'un paradigme qualitatif ». (souligné dans le texte) (Chevrier, 1992 : 53)

- 4 Cette façon de penser la recherche qualitative en opposition à la recherche quantitative, à la manière de paradigmes différents, a une certaine prégnance dans le milieu académique au Québec puisqu'elle est reprise comme telle dans l'argumentation du Rapport du groupe de travail du Comité de la recherche de l'Université de Montréal (Bernard et al., 1995) qui réunissait plusieurs représentants universitaires de disciplines différentes comme les sciences de la santé, l'économie, la philosophie, le service social, la psychologie, les sciences de l'éducation, l'anthropologie, le droit public et la sociologie. Pour ce comité chaque méthodologie produit un type de représentation de la réalité différent agissant comme un paradigme.

« Il convient de plaider en faveur d'une pluralité de méthodologies de recherche : chacune d'entre elles produira un type de représentation de la réalité parmi d'autres possibles. Une approche inductive, respectueuse des dynamiques micro-sociales, le recours à divers types d'analyse qualitative, exprimant des processus à l'oeuvre, l'analyse de discours, sont autant de méthodologies qui permettent de construire des représentations de la réalité tout aussi légitimes et pertinentes que celles associées à la gestion des grands nombres. Elles doivent avoir droit de cité au même titre que les autres ». (*Ibid.* : 32)

- 5 Ici encore, la recherche qualitative n'est plus limitée aux types de données recueillies ou aux instruments mis en oeuvre mais concerne l'analyse des données voire même l'interprétation posée sur la réalité sociale. Dans les deux cas, le traité de B. Gauthier en 1992 et le Rapport du groupe de travail, on relativise la recherche quantitative comme une des manières de se représenter la réalité et on juge légitime la connaissance produite ou générée par la recherche qualitative qui a sa logique et ses exigences propres.

- 6 Ce dualisme et l'argumentation correspondante sont fortement présents dans la littérature sociologique américaine. C'est peut-être E. Guba et Y. Lincoln (1989) qui ont été le plus loin pour affirmer l'irréductibilité entre la recherche qualitative et quantitative en démontrant leur appartenance à des paradigmes, styles de pensée opposés et ce, au triple niveau ontologique, épistémologique et méthodologique. Dans ce raisonnement, la division est consommée. On peut identifier cette vision à celle du « grand partage ».

- 7 Sans entrer dans l'ensemble du raisonnement de E. Guba et Y. Lincoln, signalons que, pour ces auteurs, la recherche quantitative et qualitative diffèrent au triple plan ontologique, c'est-à-dire sur la définition de la nature de la réalité sociale ; épistémologique : sur la relation entre le sujet et l'objet ; et méthodologique : sur la conduite ou les règles à suivre pour connaître ou découvrir l'objet. Cette opposition tient à des positions axiomatiques différentes concernant la nature de la réalité, la relation entre le sujet connaissant et l'objet à connaître, la généralisation, la définition de la causalité et le rôle des valeurs. La recherche quantitative défend, selon ces auteurs, une ontologie réaliste, une épistémologie dualiste et une méthodologie objectiviste contrairement à la recherche qualitative qui développe une ontologie relativiste, une épistémologie subjectiviste et une méthodologie herméneutique<sup>1</sup>.

- <sup>8</sup> Bien que cette manière dualiste de penser la recherche sociale apparaisse dominante dans la littérature méthodologique, elle ne fait cependant pas l'unanimité. C'est surtout à l'intérieur de la sociologie que le débat est le plus présent. Il met en présence deux logiques d'argumentation qualifiées respectivement de moniste et de pluraliste. Celles-ci refusent de dualiser la recherche, de tenir comme inséparables les niveaux épistémologiques et méthodologiques ou d'en déduire des paradigmes inconciliables. La première position qualifiée de moniste plaide pour l'unité épistémologique des sciences sociales tout en affirmant l'équivalence ou l'identité méthodologique entre la recherche qualitative et quantitative. La deuxième position qualifiée de pluraliste récuse l'argumentation épistémologique et défend plutôt une diversité et un pluralisme méthodologiques. La convergence, la complémentarité ou l'intégration sont jugées plus aptes à permettre le développement des connaissances que la thèse du « grand partage » épistémologique ou méthodologique. On trouve cependant une nette différence, bien qu'elle ne soit pas absolue, entre les auteurs français et américains pour débattre de cette question, les premiers étant plus proches d'une position moniste et les seconds d'une position pluraliste.
- <sup>9</sup> Notre propos vise à exposer le raisonnement au fondement de chacune des positions moniste et pluraliste qui questionnent toutes deux, à partir d'arguments différents, la validité du dualisme paradigmique en recherche. La prise en compte de chacune de ces logiques d'argumentation laisse cependant entrevoir des rationalités méthodologiques spécifiques, chacune traversée par des positions duales ou contradictoires. Ceci nous oblige à questionner la lecture substantialiste de la recherche, définie à partir d'attributs invariants ou présentée à partir de traits distinctifs et à y substituer une lecture davantage constructiviste où la recherche se conçoit comme un espace argumentatif, qualifié de dialectique et de polyphonique.
- Le monisme épistémologique
- <sup>10</sup> En France, P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1968), auteurs d'un manuel de méthodologie, *Le métier de sociologue*, largement diffusé et considéré comme un classique, ont été, parmi les sociologues français, les plus ardents à remettre en question ce dualisme surtout dans leurs écrits postérieurs au manuel. Pour ces auteurs, le dualisme n'est pas fondé en raison et tient plutôt sa force et sa prégnance de son utilité sociale.
- <sup>11</sup> Le projet de constituer deux paradigmes méthodologiques posés comme incommensurables tient, selon P. Bourdieu (1992a), du fétichisme méthodologique où la méthodologie est prise en elle-même indépendamment des questions posées et de l'objet à connaître. Ce méthodologisme agit comme « obstacle au progrès de la connaissance ». Les dualismes posés et réaffirmés clôturent la connaissance et tiennent leur force de la mobilisation d'oppositions simples qui renvoient à des oppositions typiquement scolaires, utiles dans le travail pédagogique mais nuisibles pour le travail de recherche. Cette « pédagogie ordinaire des professeurs ordinaires » (Bourdieu, 1992a : 219) renforce, selon lui, les « dispositions au conformisme » en perpétuant et canonisant les oppositions plus ou moins fictives entre des auteurs, des méthodes et des concepts.
- « Il y a un certain nombre de faux débats morts et enterrés (interne/externe en est un, qualitatif/quantitatif un autre) qui n'existent que parce que les professeurs ont besoin de cela pour vivre, parce que cela permet de faire des plans de cours et de dissertations » (*ibid.* : 157)
- <sup>12</sup> Transposer une technique de collecte de données en paradigme, mode d'analyse ou tradition théorique tient, selon le même auteur, à l'ignorance et à la division sociale du

travail académique car les condamnations méthodologiques deviennent une manière de faire nécessité vertu, d'affecter, d'ignorer (au sens actif) ce que l'on ignore tout simplement. La même argumentation a été reprise par P. Champagne (1982) pour rendre compte du conflit et de l'opposition méthodologique entre l'école de Chicago et celle de Columbia. Pour ce dernier, le conflit n'en est d'abord pas un de méthode mais plutôt « une opposition épistémologique, elle-même solidaire de l'organisation de la recherche et des relations avec le pouvoir économique, chacun ayant, le plus souvent, la conception de la science correspondant à ses moyens » (Champagne, 1982 : 5). On retrouve ici, formulé autrement, l'argument de P. Bourdieu de faire de nécessités ou de contraintes ou de limites économiques ou symboliques, une vertu épistémologique, cognitive ou méthodologique. L'erreur est ici socialement fondée.

- <sup>13</sup> J.-C. Passeron (1991), lui aussi, est amené, dans sa réflexion, sur la spécificité du raisonnement sociologique, à contester au double plan épistémologique et analytique le dualisme entre la recherche qualitative et quantitative. L'auteur perçoit ce débat comme stérile et y décèle une guerre rituelle entre deux camps systémiques. Il les renvoie dos à dos, qualifiant chacune de ces positions épistémologiques d'« herméneutique inspirée et de myopie scientiste » (Passeron, 1991 : 8). L'argumentation prend parfois le ton de la raillerie dans la dénonciation de ce conflit car, pour lui, ces débats « (...) attirent d'abord ceux qui peuvent y satisfaire des goûts extrêmes » (*ibid.* : 7).
- <sup>14</sup> Le raisonnement sociologique tient son unité de l'historicité de l'objet en sciences humaines où « toute assertion sur le sens historique d'une description ou d'une explication est à la fois qualitative et quantitative » (Passeron 1995). Dans ce positionnement, il se démarque du *Métier de sociologue* où était défendue une homologie logique et méthodologique entre les sciences sociales et les sciences expérimentales. L'analyse pose maintenant l'unité des sciences historiques en même temps qu'une différence ou une irréductibilité des formes de savoir entre les sciences historiques et les sciences de la nature, fondée sur « la singularité irréductible qui caractérise toute configuration historique ».
- <sup>15</sup> Cette unité des sciences humaines et du raisonnement sociologique correspond à un espace assertorique non « popperien » qui amène sociologie, anthropologie et histoire à partager une seule et même épistémologie, c'est-à-dire une même théorie de la connaissance sociologique qui fonctionne « comme une méthode plutôt qu'une doctrine, un instrument de l'esprit, une technique de pensée ». De ce principe découle, selon lui, trois principes méthodologiques : (1) une même rupture par rapport au sens commun ; (2) une même reconnaissance de la non-transparence des faits sociaux et de l'historicité de tout fait social, et (3) un refus de propositions transhistoriques dans les théories ou les hypothèses des sciences sociales ce qui implique, pour celles-ci, une science de la détermination « contextuelle » des actions sociales. Par ce troisième principe est affirmée la démarcation entre les sciences sociales et les sciences de la nature car il est impossible de concevoir, dans le langage de la description du monde historique, une « expérience cruciale » comme on le fait en sciences naturelles ou expérimentales (Passeron, 1995 : 93) pour départager les propositions, ce qui lui fait conclure que les sciences sociales « ont des exemplifications et jamais des corroborations au sens plein ».
- <sup>16</sup> Cette dernière prise de position est contestée par P. Bourdieu qui refuse toute coupure entre l'épistémologie des sciences de l'homme et celle des sciences de la nature. Pour ce dernier, les mêmes normes de base de la pratique scientifique s'appliquent.

« (...) les sciences sociales sont soumises aux règles qui valent pour les autres sciences : il s'agit de produire des systèmes explicatifs cohérents, des hypothèses ou des propositions organisées en modèles parcimonieux capables de rendre compte d'un vaste nombre de faits observables empiriquement et susceptibles d'être réfutés par des modèles plus puissants, obéissant aux mêmes conditions de cohérence logique, de systématicité et de réfutabilité empirique. Quand je parle avec mes amis chimistes, physiciens ou neurobiologistes, je suis frappé des similitudes entre leur pratique et la mienne. Une journée typique de sociologue, avec ses tâtonnements expérimentaux, ses analyses statistiques, ses lectures d'articles spécialisés et ses discussions avec des collègues, ressemble tout à fait à celle d'un savant ordinaire » (Bourdieu, 1992a :159).

- <sup>17</sup> La contestation du dualisme entre recherche qualitative et quantitative se fait chez P. Bourdieu et J.-C. Passeron, pour reprendre le jugement de J.-L. Fabiani (1994), au nom d'une « sorte de révérence obligée à la morale de la science, caractéristique de l'épistémologie à la française ». On pourrait ajouter, au nom de l'unité de la pratique scientifique. Mais la commune opposition au dualisme méthodologique entre quantitatif et qualitatif laisse cependant apercevoir un conflit épistémologique ou un nouveau dualisme concernant la nature des sciences humaines par rapport aux sciences naturelles. Ainsi, J.-C. Passeron refuse tout rapprochement entre sciences humaines et sciences naturelles et plaide pour la défense d'une spécificité épistémologique et méthodologique aux sciences humaines. P. Bourdieu, au contraire, retrouve dans la pratique des sciences humaines et des sciences naturelles un même raisonnement scientifique, une même logique de preuve qui s'actualise, selon lui, dans le cumul de la connaissance et l'intégration théorique des points de vue existants (Bourdieu, 1992b). On chasse un dualisme, un autre réapparaît qui formule, dans des termes différents, la même question de la nature et du statut de la connaissance du social et du modèle de scientificité auquel cette connaissance du social doit obéir, dans sa logique de raisonnement et de démonstration.

#### Le pluralisme méthodologique

- <sup>18</sup> M. Hammersley (1992) a été un de ceux qui a critiqué le plus systématiquement ce dualisme méthodologique. Il a voulu, selon ses propres termes, déconstruire la division qualitatif-quantitatif. Il a repris chacun des points de l'argumentation, fondant cette opposition comme l'opposition entre les données qualitatives-quantitatives, l'investigation en milieu naturel ou artificiel, l'analyse centrée sur la signification ou le comportement, l'adoption ou le rejet des sciences naturelles comme modèle de référence, l'approche inductive comparativement à l'approche deductive, l'identification des modèles culturels contrairement au repérage de lois scientifiques et, enfin, l'idéalisme versus le réalisme. Pour chacun de ces items, M. Hammersley a réinterrogé leur opposition et a tenté de montrer qu'on ne pouvait se limiter à ces formes cloisonnées de vie scientifique car, selon lui, la pratique effective de la recherche oblige à procéder, pour une connaissance adéquate des objets, à des combinaisons multiples de ces termes ou positions.
- <sup>19</sup> La même exigence de multiplicité et de pluralisme est défendue par A. Bryman (1984). Ce dernier refuse d'établir une symétrie entre des positions épistémologiques (phénoménologie, positivisme) et des techniques de cueillette de données (observation participante et enquête) car, pour lui, seul le problème à résoudre impose la méthode d'investigation. Il formule la question au niveau d'abord technique ou méthodologique plutôt qu'épistémologique. Le travail de recherche peut exiger, dans certains cas, dépendant de la question posée, d'utiliser une ou plusieurs méthodes qualitatives ou bien

combiner des méthodes ou des techniques de recherches appartenant à des méthodologies différentes.

- 20 Certains comme H. Becker (1993) et M. Blumer (1984) jugent comme la « perpétuation d'une erreur » l'opposition construite entre l'école de Columbia et celle de Chicago qui renvoie à une opposition entre enquête et monographie et, plus généralement, entre analyse statistique et analyse interprétative. M. Blumer, dans une analyse historique sur l'institutionnalisation de la recherche sociologique à l'école de Chicago, découvre une utilisation conjointe des méthodologies qualitatives et quantitatives sans qu'il ne retrouve de préférence marquée pour l'un ou l'autre type de méthodologie. Selon lui, l'enquête statistique et la monographie étaient utilisées de façon complémentaire, soit de façon exclusive mais rarement de façon concurrente. H. Becker vient appuyer les dires de ce dernier en refusant, lui aussi, de penser le rapport entre qualitatif et quantitatif en termes d'opposition.
- 21 Sommé, lors d'une conférence publique, de défendre la recherche qualitative et de tracer les différences épistémologiques entre la recherche quantitative et qualitative, H. Becker juge la question peu pertinente en affirmant sa solidarité avec R. Park qui voyait plus de similarités que de différences entre les deux méthodes. Pour H. Becker, les discussions en termes d'opposition épistémologique lui paraissent de faible utilité dans la pratique de la recherche car le discours épistémologique formule des prescriptions normatives plutôt que des descriptions des actes de la recherche et aboutit soit à imposer une manière de faire de la recherche, soit à des discussions oiseuses qui éloignent des dilemmes spécifiques de la recherche. Sa position correspond à un certain pragmatisme méthodologique où la différence entre les méthodes tient plutôt à une différence d'accent quant aux questions posées et aux types de données à recueillir. L'intérêt de la démarche qualitative se résume, selon lui, autour d'un précepte méthodologique précis : rendre compte du point de vue de l'acteur. L'obstacle à une connaissance scientifique des phénomènes sociaux tient à la tendance, de la part du chercheur, à attribuer trop aisément ou à prêter trop facilement des interprétations ou des raisons aux agents dans l'interprétation de leurs conduites ou actions. C'est d'abord contre ces erreurs d'attribution et d'interprétation que les chercheurs doivent se prémunir.
- 22 Pour H. Becker, ce précepte méthodologique simple et fondamental ne semble pas différent de ce qui est en usage dans la recherche conventionnelle ou qualifiée de positiviste :
 

« Mais “n'inventez pas ce que vous pouvez trouver” peut être difficilement élevé à une prise de position épistémologique ou philosophique. Ceci ne diffère pas réellement de la méthodologie conventionnelle, même positiviste, exception faite qu'elle est même plus rigoureuse, obligeant à vérifier les spéculations que les chercheurs ne manquent pas de faire. Ainsi le premier point est que l'épistémologie de l'ethnographie, en insistant sur la recherche du point de vue des sujets étudiés, est similaire à toute autre recherche en sciences sociales, elle est seulement plus rigoureuse et complète » (Becker, 1993).
- 23 C'est sur la base de ce raisonnement qu'il faut comprendre pourquoi H. Becker présente les données provenant de l'observation participante en termes de « quasi statistiques ». Ce dernier ne nie pas cependant la différence entre les méthodes, elles proviennent de la différence de leur questionnement. L'une cherche plus à comprendre la particularité des événements ou des situations, l'autre à proposer des lois générales du comportement.
- 24 J. Peneff a montré récemment que plusieurs chercheurs de la deuxième école de Chicago, soit H. Becker et al. (1961) et W.-F. Whyte (1943), ne dédaignaient pas d'introduire des

mesures chiffrées dans leurs observations et analyses. Les données numériques concernant les caractéristiques des attitudes, la fréquence des interactions, la distribution spatiale des phénomènes, renforce la validité de l'observation et manifeste l'évidence de la preuve. La combinaison des mesures chiffrées et d'observation intense est, selon lui, une forme banale du travail de l'esprit qu'ont fortement utilisée H. Becker et ses collègues.

- 25 Ce dernier argument plaide pour un pragmatisme qui se reconnaît dans une certaine forme de pluralisme méthodologique. Pour R. Lefrançois (1995), ce pluralisme méthodologique « réfute la thèse voulant qu'il y ait des normes universelles de recherche, récuse le dogme de l'unicité de la méthode scientifique, défend le principe de la diversité méthodologique et de la coexistence d'approches découlant d'orientations épistémologiques distinctes, encourage le recours aux méthodes traditionnelles d'intégration des connaissances, favorise le croisement ou le mixage des méthodes au sein d'une même étude ou programme de recherche. » (Lefrançois, 1995 :53).
  - 26 Pour certains, le pluralisme ne se limite pas au niveau méthodologique mais s'affirme aussi au niveau épistémologique. La recherche qualitative n'est plus définissable par une série de caractéristiques invariantes mais est pensée plutôt comme un champ traversé par une pluralité de positions épistémologiques et de modes variés de méthodes d'analyse. On se retrouve devant une entité hétérogène traversée par des tendances ou des tensions contradictoires. Le travail de recherche qualitative, dans ce contexte, devient selon N. Denzin et Y. Lincoln (1994), de l'ordre du bricolage dans la mise en oeuvre d'une multiplicité de méthodologies et de pratiques, engageant des styles différents de recherche. J.-M. Berthelot (1991), à ce propos, a parlé de « construction bricolante » où « (...) les démonstrations sociologiques concrètes usaient le plus souvent d'éléments divers, hétérogènes, dont elles neutraliseraient les discordances potentielles, et ne conserveraient que les capacités d'agrégation partielle » (Berthelot, 1991 :65).
  - 27 Selon plusieurs auteurs, la complémentarité ou l'intégration des méthodes est devenue nécessaire pour réussir à comprendre les phénomènes sociaux caractérisés par leur complexité, variation et indétermination. Certains ont défini de nouveaux concepts méthodologiques pour rendre effectif ou opérationnel ce pluralisme méthodologique. N. Denzin (1989) a proposé la triangulation des données qui, par la mise en comparaison de données obtenues par deux ou plusieurs méthodologies différentes (de type habituellement qualitatif et quantitatif) et indépendantes, permet d'augmenter la puissance de l'interprétation. La triangulation de données, qu'elle soit parallèle ou séquentielle cherche, par l'utilisation de mesures et d'observations différentes, à réduire ou à annuler les biais inscrits dans chacune des méthodes. Ici est posée une possibilité de convergence où des cheminement méthodologiques différents peuvent conduire à des résultats identiques, en capitalisant sur leurs forces respectives car leur utilisation conjointe opère une annulation des biais inscrits dans chacune d'elles.
- « Les faiblesses d'une méthode sont souvent la force d'une autre, en combinant méthodes, observations on peut atteindre le meilleur de chaque, tout en dépassant leurs déficiences particulières » (Denzin, 1989 :117).
- 28 Certains vont plus loin dans ce pluralisme méthodologique et proposent ou suggèrent la « contamination des démarches, l'influence réciproque des méthodes » (Péladeau et Mercier, 1993 :117). On cherche ici une interdépendance entre les méthodes pour multiplier ou contraster les points de vue, maximiser la comparabilité. Cet objectif peut aller jusqu'à construire des dispositifs de recherche où sont intégrés un devis

expérimental avec groupe contrôle et observation en milieu naturel. Toutes les combinaisons deviennent permises qui lient devis, données et analyses appartenant à l'une ou l'autre méthodologie. On accepte de mettre ensemble ou d'incorporer dans une même étude deux ou plusieurs dispositifs de recherche. Le gain escompté s'apprécie, selon ces auteurs, en termes de robustesse méthodologique.

- 29 Cependant le pluralisme méthodologique est réinterprété par certains comme un éclectisme qui mêle les genres et oublie de prendre en compte les présupposés épistémologique et théorique engagés dans l'une ou l'autre méthodologie. Ainsi, la triangulation des données comme figure caractéristique de ce pluralisme méthodologique fait l'objet de controverses.
- 30 Pour ces derniers, l'utilisation conjointe de méthodes qualitatives et quantitatives laisse supposer qu'elles appartiennent à un même univers épistémologique. La combinaison des méthodes est rejetée du fait de « l'absence de reconnaissance des différences et de l'incommensurabilité des présupposés ontologiques et épistémologiques engagés dans ces procédés » (Blaikie, 1991, p.115). Dans ce contexte, l'usage de procédés pluralistes ne peut aboutir qu'à des distorsions ou entraîner plus de problèmes qu'il n'en résout car les données recueillies n'ont pas le même statut et ne peuvent ni être comparées, ni triangulées. Dans ce raisonnement, davantage constructiviste, la stratégie de triangulation des données est rejetée par les présupposés positivistes et réalistes qu'elle renferme, fonctionnant comme si la réalité sociale était indépendante de l'observateur. Ainsi, E. Guba et Y. Lincoln (1989) refusent la triangulation à cause de ses implications trop positivistes, interprétant le travail de traduction entre les données qualitatives et quantitatives comme une façon de gommer la spécificité des données qualitatives.
- 31 La réponse à ces objections par les tenants du pluralisme méthodologique est double, traduisant la formulation d'un nouveau dualisme, similaire à celui qui traversait le monisme épistémologique.
- 32 Pour certains, le pluralisme méthodologique et la triangulation des données renvoient à une stratégie méthodologique d'objectivation et de validation des données. Cette démarche s'apparente au travail de l'ingénieur où la combinaison des méthodes dans la collecte des données vise à accroître « la consistance interne et la fiabilité des instruments tout en augmentant la puissance de l'analyse ». La multiplication des points de vue méthodologiques se veut garante d'une plus grande objectivité car elle vise à annuler les biais inhérents à chacun des points de vue particuliers. Cette approche multiméthode, en diversifiant les angles d'observation, permet de corriger les erreurs de mesure et d'augmenter la validité des analyses.
- 33 Pour d'autres, au contraire, la triangulation est davantage définie comme une alternative au travail d'objectivation. Avec la triangulation des données, on reconnaît plutôt l'incompatibilité épistémologique et ontologique des méthodes où le pluralisme méthodologique s'inscrit dans un contexte d'une multiplicité paradigmatische au sein même de la recherche qualitative. Ici, le chercheur fonctionne davantage comme un bricoleur qu'un ingénieur, agissant entre et à l'intérieur de perspectives et de paradigmes en compétition. La triangulation ne cherche plus ici à produire un consensus sur une définition de la réalité mais plutôt à montrer la variété des constructions de réalité, que ce soit en croisant les données, les chercheurs, les cadres théoriques ou les méthodes.
- 34 Comme pour la perspective moniste, le point de vue pluraliste met lui-même en présence deux points de vue différents, l'un davantage objectivant et l'autre historique et relatif.

Chacun renvoie à des conceptions différentes de la scientificité et de la validité de la recherche.

- 35 Dans la position moniste, on retrouvait en fait deux positions, c'est-à-dire un monisme épistémologique de type interprétatif ou herméneutique qui se situait en opposition à un monisme épistémologique de type davantage scientifique. On retrouve aussi inscrit dans le pluralisme méthodologique cette même double position. Dans un cas, le pluralisme est davantage scientifique, présenté comme un moyen et une stratégie d'objectivation et de validation et dans l'autre cas, il est davantage interprétatif, posé comme une alternative à cette validation afin de faire ressortir la multiplicité des points de vue.
  - 36 La socio-anthropologie cherche à dépasser les frontières disciplinaires hier légitimes mais aujourd'hui trop rigides car adaptées à des faits antérieurs différents. Elle se doit de mettre à son ordre du jour les impasses d'un débat polarisé entre compréhension et explication, réalisme et constructivisme, qualitatif et quantitatif. Nous avons à chaque moment de notre réflexion rencontré un système d'argumentation que l'on peut qualifier de dialectique, construit autour d'un principe de binarité, sans jamais pouvoir apercevoir un moment de synthèse qui tienne pour résolues ou dépassées les oppositions rencontrées. L'examen des querelles autour des méthodes fait apparaître des tensions récurrentes concernant des définitions contradictoires et opposées de la recherche et du social qui constituent, pourrait-on dire, la base structurelle des débats.
  - 37 Le raisonnement méthodologique socio-anthropologique ne peut se construire à partir d'un seul et unique régime de vérité. Devant la bipolarité des positions, on est obligé de récuser toute définition substantialiste de la recherche, construite autour de propriétés invariantes. Le discours de la recherche nous apparaît davantage comme un espace argumentatif, constitué d'une multiplicité de raisonnements méthodologiques différents, voire opposés ou contradictoires : le langage de la recherche est polyphonique, au sens de O. Ducrot. Il ne peut être défini ou considéré comme « une succession d'énoncés dont chacun possède, une fois interprété, un sens indépendant du sens des autres ». Il se présente plutôt comme un dialogue cristallisé où chaque énonciation apparaît « comme la confrontation de diverses voies ou de divers points de vue qui se superposent et se répondent » (Ducrot, 1995 :49). Le langage de la recherche apparaît d'abord comme pluriel mais la règle de ces langages de recherche reste dialectique<sup>2</sup>.
- 

## BIBLIOGRAPHIE

- Augé M. Pour une anthropologie des mondes contemporains. Paris, Aubier, 1994.
- Bachelard G. Le pluralisme cohérent de la chimie moderne. Paris, Vrin, 1932.
- Becker H. The Epistemology of Qualitative Research. Oakland, McArthur Foundation, 1993.
- Becker H. et al. Boys in White. Chicago, University of Chicago Press, 1961.

- Bernard P. et al. *Les politiques d'évaluation de la recherche en sciences sociales*. (Rapport du groupe de travail du Comité de la recherche de l'Université de Montréal). Montréal, Université de Montréal, 1995.
- Berthelot J.-M. « Dualisme et pluralisme en sociologie ». *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 31, 1991.
- Blaikie N. « A Critique of the Use of Triangulation in Social Research. » *Quality and Quantity*, n° 25, 1991.
- Blumer M. *The Chicago School of Sociology*. Chicago, University of Chicago Press, 1984.
- Bourdieu P. *Réponses*. Paris, Seuil, 1992a.
- Bourdieu P. *Les règles de l'art*. Paris, Seuil, 1992b.
- Bourdieu P., Passeron, J.C. *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, 1968.
- Bouvier P. *Socio-anthropologie du contemporain*. Paris, Galilée, 1995.
- Bryman A. « The Debate about Quantitative or Qualitative Research : A Question of Method or Epistemology ». *The British Journal of Sociology*, XXXV, n° 1, 1984.
- Champagne P. « Statistique, monographie et groupes sociaux ». *Etudes dédiées à Madeleine Gravitz*, Paris: Dalloz, 1982.
- Chevrier J. « La spécification de la problématique » in B. Gauthier (dir.) *Recherche sociale*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1<sup>e</sup> éd 1984 / 2<sup>e</sup> éd 1992.
- Denzin N., Lincoln Y. *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, Sage, 1994.
- Denzin N., The Research Act. Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1989.
- Ducrot O. « Pour une description non-véritative du langage ». *Linguistics in the Morning Calm*, n° 3, 1995.
- Fabiani J.-L. « Épistémologie régionale ou épistémologie franciscaine ? » *Revue européenne des sciences sociales*, XXXII (99), 1994.
- Gauthier B. (dir). *Recherche sociale*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1<sup>e</sup> éd 1984 / 2<sup>e</sup> éd 1992.
- Guba E., Lincoln Y. *Fourth Generation Evaluation*. Sage, Newbury Park, 1989.
- Hammersley M. *What's Wrong with Ethnography ?* New York, Routledge, 1992.
- Kuhn T. *La structure des révolutions scientifiques*. Paris, Flammarion, 1970.
- Lahire B. « La variation des contextes en sciences sociales ». *Annales HSS*, 2, 1996.
- Lefrançois R. « Pluralisme méthodologique et stratégies multi-méthodes en gérontologie. » *La revue canadienne du vieillissement*, 14, sup 1, 1995.
- Passeron J.-C. « L'espace mental de l'enquête ». *Enquête*, 1, 1995.
- Passeron J.-C. « De la pluralité théorique en sociologie ». *Revue européenne des sciences sociales*, XXXII, 99, 1994.
- Passeron J.-C. *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991.
- Peladeau N., Mercier C. « Approches qualitative et quantitative en évaluation de programmes ». *Sociologie et sociétés*, XXV, 2, 1993.

Peneff J. « Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain ». *Sociétés contemporaines*, n° 21, 1995.

Whyte W. F. *Street Corner Society*. Chicago, University of Chicago Press, 1943.

## NOTES

1. Ce dualisme renvoie à des manières différentes de penser le social, la vérité et la connaissance. L'opposition des deux types de recherches exprime des philosophies différentes qualifiées respectivement de positiviste ou de conventionnelle, et de constructiviste. Les auteurs emploient alternativement les notions de philosophie, de paradigme ou de théorème pour affirmer leur incompatibilité. Leur analyse part de l'échec de la science positiviste et de la nécessité de développer une démarche constructiviste ou herméneutique pour assurer le développement des connaissances du social et de la société.
2. Il faut cependant reconnaître qu'il existe une relation entre les prises de position adoptées par les auteurs et le réseau des pratiques dans lesquels ils sont engagés. La querelle autour des méthodes met aussi en jeu la part du marché des subventions de recherche pouvant être dévolue ou accaparée par les chercheurs qui se présentent comme chercheurs en qualitatif et qui vivent leur situation ou leur position dans ce marché comme une position défavorisée par rapport aux chercheurs du quantitatif. Les débats autour des méthodes ne sont pas seulement techniques, ils sont aussi, sinon plus, économiques et politiques car ils mettent en jeu l'équité dans la répartition des subventions entre les méthodologies de recherche, répartition qui n'est pas sans effet sur l'autorité intellectuelle ou scientifique acquises par ces méthodes dans l'univers académique ou intellectuel.

## AUTEUR

LIONEL-H. GROULX

Université de Montréal